JUIN 2016

La CGT-TF1 est solidaire des grévistes et demande également LE RETRAIT DE LA « LOI TRAVAIL » !

URGENCE : les droits et le code du travail menacés !

Actuellement, **le <u>Code du Travail est protecteur</u> pour tous les salariés**,

les accords d'entreprises <u>ne pouvant être en deçà de ces droits</u>.

Le code du travail s'impose à **TOUTES LES ENTREPRISES** !

Respectant **l'égalité de droit** pour tous les salariés !

On le voit dans le groupe TF1, c'est sur les salariés et leurs conditions de travail que la Direction rogne pour maintenir le niveau de rémunération des actionnaires.

Avec ce projet de loi, c'est l'accord d'entreprise qui pourra être la référence avec des droits qui pourront être en deçà du code du travail !

C'est ce que l'on appelle l'inversion de la hiérarchie des normes

Comment garantir la protection des salariés par ces accords quand on connait **le lien de subordination** (le contrat de travail) **qui régit les relations entre salariés et leur employeur** ?

Chantages à l'emploi, pressions ou même accointances avec des syndicats pourront faciliter des accords d'entreprises moins disant pour les salariés…

Avec des remises en cause possibles : une durée du travail de 60 h., la fin de l'obligation de 11h de repos entre 2 J. travaillés, des heures sup. moins payées, des licenciements facilités, etc…

Pour la CGT, ce projet de loi ne fera qu'augmenter la précarité,
Pour la CGT : il faut partager le travail avec la semaine de 32h !

NI AMENDABLE, NI NÉGOCIABLE
RETRAIT DE LA « LOI TRAVAIL»
MANIFESTATION NATIONALE LE 14 JUIN à PARIS 13H
PLACE D'ITALIE – rejoignons la grève nationale appelée par CGT, FO, FSU, Solidaires, FIDL , UNL, UNEF !

La CGT-TF1 : SYNDICAT indépendant, ouvert et démocratique: l'adhérent est force de proposition !

syndicat.cgttf1@laposte.net notre site :www.cgt-tf1.fr Twitter : @cgttf1